

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00191
Numéro SIREN : 801 245 325
Nom ou dénomination : JNI

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2023 sous le numéro de dépôt 1494

JNI
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : Bâtiment Guenièvre A Résidence les Dames du Lac
201 Allée des Ondines, 07500 GUILHERAND GRANGES
801 245 325 RCS AUBENAS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 126 025,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	126 025,51 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 7,15 euros par action	7 150,00 euros
Le solde En totalité au compte "autres réserves".	118 875,51 euros

Le dividende sera mis en paiement à compter du 30 septembre 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 7 150,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

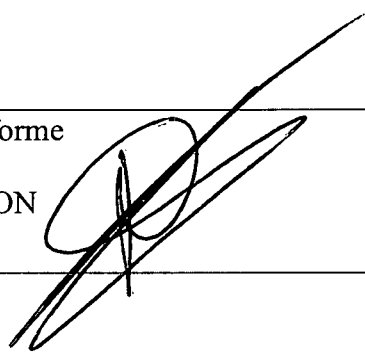
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
22 000,00 euros, soit 22,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
Néant

Certifié conforme
Le Président
Julien RITTON



Pour copie certifiée conforme

1 - BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2022

Désignation de l'entreprise JNI SAS Néant

Adresse de l'entreprise 2 ALLEE DES CYPRES 07130 SOYONS

				Exercice N clos le		Exercice N-1		
				31/12/2021		Net		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014		016			
	immobilisations corporelles*		028	1 008 847	030	62 371	946 476	243 787
	immobilisations financières* (1)		040	229 100	042		229 100	221 350
	Total I (5)		044	1 237 947	048	62 371	1 175 576	465 137
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	242 254	070		242 254	98 598
		Autres* (3)	072	8 531	074		8 531	23 109
	Valeurs mobilières de placement		080	79	082		79	80
	Disponibilités		084	193 895	086		193 895	208 534
	Charges constatées d'avance*		092		094			
	Total II		096	444 760	098		444 760	330 322
	Total général (I + II)		110	1 682 708	112	62 371	1 620 337	795 460
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET		NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			10 000	10 000	
	Écarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126			1 000	1 000	
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131		132	341 234	285 169	
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136			126 025	56 064	
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142			478 260	352 234	
Provisions pour risques et charges		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			993 843	373 183	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			2 656	34	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169		172	145 577	70 007	
	Produits constatés d'avance		174					
Total III		176			1 142 077	443 225		
Total général (I + II + III)				180		1 620 337	795 460	
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2022

Désignation de l'entreprise : JN1 SAS

 Néant

A – RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210	
	Production vendue	biens	et livraisons	215	214	
		services*	intracommunautaires	217	218	
	Production stockée*		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production		222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	17
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	460 424	
Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises)*				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	5 753	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :	immobilier :			
Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243		
Rémunérations du personnel*				250	111 240	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	49 545	
Dotations aux amortissements*				254	51 529	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation (II)				264	298 203	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	162 238	
Produits financiers			(III)	280	20 251	
Produits exceptionnels			(IV)	290	91 500	
Charges financières			(V)	294	6 695	
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348		
Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	49 975	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	126 025	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	126 025	
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	21 899	
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	49 975	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpres-cts d'associés			247		
			écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248	7 226
			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Dédutions	Entreprise nouvelles (44.sexies)			986		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		ZFU - TE (44 octies A)	987		
	ZRD (44. terdecies)		JEI (44. sexies A)	989		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		ZRR (44. quindicies)	138		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	ZFANG 44 quaterdecies		Investissements outre-mer	344		
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)			655		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)			643		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)			645		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)			647		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)			648		
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS .				352	205 125	
Bénéfice col. 1, Déficit col. 2				354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables :*		dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION				370	205 125	
Bénéfice col. 1, Déficit col. 2				372		

ANNEXE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent, clos le 31/12/2020, avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 620 337 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 126 025 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/04/2022 par le Président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

ANNEXE (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 237 947 €.

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	299 400	845 347	135 900	1 008 847
Immobilisations financières	221 350	7 750		229 100
TOTAL	520 750	853 097	135 900	1 237 947

Amortissements et provisions d'actif = 62 371 €.

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations corporelles	55 612	51 529	44 771	62 371
TOTAL	55 612	51 529	44 771	62 371

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période.

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissements	Valeur nette	Durée
Constructions	833 392	58 837	774 555	15 ans
Agencements	2 250	916	1 334	10 ans
Matériel de transport	136 078	2 268	133 810	5 ans
Mobilier	10 400	350	10 050	10 ans
Immobilisations en cours	26 727		26 727	NA
TOTAL	1 008 847	62 371	946 476	

ANNEXE (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social :

<u>Mouvements des titres</u>	<u>Nombre</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Capital social</u>
Titres en début d'exercice	1 000	10	10 000
Titres en fin d'exercice	1 000	10	10 000

Etat des dettes :	Montant total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	993 843	77 850	295 601	620 392
Fournisseurs	2 656	2 656		
Autres dettes	145 577	145 577		
Total	1 142 076	226 083	295 601	620 392

Charges à payer par postes du bilan :	Montant
Intérêts courus sur emprunts :	497
Fournisseurs, factures non parvenues :	1 607
Etat, charges à payer :	8 416
Autres dettes :	0
Agios courus à payer :	575
Total	11 095

Produits à recevoir par poste du bilan :

Clients et comptes rattachés	207 976
Disponibilités :	25
Total	208 001

ANNEXE (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

JNI
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 allée des Cyprès, 07130 SOYONS
801245325 RCS AUBENAS

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE
10 RUE GEORGES CAUDERC
07200 AUBENAS

Le **14/02/2023**

Affaire : JNI(SASU) SOYONS
Dépôt des comptes annuels

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AUBENAS
16 FEV. 2023
ARRIVÉE


Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

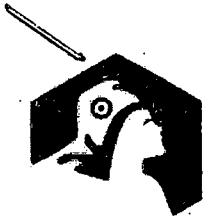
- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- la proposition d'affectation du résultat et la décision adoptée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

P/P
Julien RITTON

F. BANC
D. A. F.

JNI
2 Allée des Cyprès - 07130 SOYONS
Tél 06 19 50 20 69 - Fax 04 75 71 27 59
NAF 6430Z - SIRET 801 245 325 00015
SAS au capital de 10 000 €



Greffe du tribunal de commerce d'Aubenas
10 rue Georges Couderc 07200 AUBENAS
8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h30
www.greffe-tc-aubenas.fr - www.infogreffe.fr

/ BIL / LPS / 2023/1330

JNI
2 Allée des Cyprès
07130 SOYONS

Aubenas, le 8 mars 2023

Nos références : C5_BIL * 2014B00191 * LPS * 2023/1330 * 801245325
Nature de l'inscription : Dépôt de comptes annuels
Entreprise : JNI

RENOI DU DOSSIER NON REGULARISE

Madame, Monsieur,

Par lettre du 16 février 2023, il vous a été demandé de fournir les pièces ou renseignements manquants suivants :

- Merci de nous fournir un règlement de 50.06€ pas présent dans le courrier.

) → Ci-joint

Faute de régularisation, vous trouverez ci-joint en retour l'ensemble de votre dossier.

Avec nos salutations distinguées.
Le greffier

+ chèque de 6,71€ / facture n° 202303/3698.

Cordialement,

